

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-CLAX

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 053

Page 1 de 5

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LEYCO-CLAX

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Leyco Chemische Leyde GmbH	
Rue:	Industriestraße 155	
Lieu:	D--50999 Köln	
Téléphone:	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
e-mail:	inkemann@leyde.com	
Interlocuteur:	Eckart Inkemann	Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29
Internet:	www.leyde.com	
Service responsable:	Eckart Inkemann	

Numéro de téléphone d'appel 0049 (0) 2236 966 00 29**d'urgence:****SECTION 2: Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger : Irritant

Phrases-R:

Risque de lésions oculaires graves.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification SGH

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: Xi - Irritant



Xi - Irritant

Phrases-R

41	Risque de lésions oculaires graves.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-CLAX

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 053

Page 2 de 5

Phrases-S

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
220-250-6	2687-91-4	N-Ethyl-2-Pyrrolidon	50 - 70 %	Xi R41
204-658-1	123-86-4	acétate de n-butyle	< 20 %	R10-66-67
200-661-7	67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	< 20 %	F, Xi R11-36-67
	68989-03-7	Kationische Tenside	< 5 %	Xi, N R36/38-51-53

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Maintenir au chaud et dans un endroit calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver à l'eau chaude.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Après ingestion

Maintenir au chaud et dans un endroit calme. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.

Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-CLAX

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 053

Page 3 de 5

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Assurer une ventilation adéquate.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver hermétiquement fermé. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Préventions des incendies et explosion

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts., agents réducteurs

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	-	-		VME (8 h)	
		400	980		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des mains

gants de protection: caoutchouc butyle (Butyl: 0,7 mm) Temps de pénétration : > 8 h

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale, lunettes de protection chimique

Protection de la peau

vêtement de protection

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: clair
Odeur: d'amine

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 7,5-8,0

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: < 0 °C

Point d'ébullition: 202 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-CLAX

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 053

Page 4 de 5

Point d'éclair:	93 °C
Pression de vapeur:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité (à 20 °C):	1,02 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	miscible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Produits de décomposition dangereux**

dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50/orale/rat = > 3600 mg/kg

Irritation et corrosivité

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

SECTION 12: Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

pollue faiblement l'eau, Peuvent être évacuées comme eaux résiduaires, si les réglementations locales le permettent.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peuvent être évacuées comme eaux résiduaires, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-CLAX

Date d'impression: 01.02.2011

Code du produit: 053

Page 5 de 5

Classe(s) de danger pour le transport:

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial**Classe(s) de danger pour le transpo**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime**Classe(s) de danger pour le transpo**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien**Classe(s) de danger pour le transpo**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 10 Inflammable.
- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)